

Établissement à échelle humaine, [l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue \(UQAT\)](#) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT a su élargir le spectre de ses champs disciplinaires qui font aujourd'hui sa renommée : création et nouveaux médias, développement humain et social, éducation, forêts, génie, gestion, mines et environnement, santé et Premiers Peuples.

Depuis la création de l'UQAT, la recherche en foresterie a toujours fait partie des différents plans de développement de l'établissement. Des choix stratégiques, dont une alliance avec l'UQAM, ont permis l'implantation d'une masse critique d'experts interdisciplinaires en « écologie et aménagement forestier durable » et en « valorisation, caractérisation et transformation du bois ». Ces choix permettent aujourd'hui à l'UQAT d'avoir un pôle de renommée en formation, en recherche et en transfert technologique, une expertise qui rayonne au Québec, au Canada et à l'échelle internationale. Avec la création de [l'Institut de recherche sur les forêts \(IRF\)](#) en 2011, l'UQAT s'est dotée d'une structure qui lui permet d'accentuer sa contribution à la science et à la technologie. À ce jour, l'IRF compte sur une équipe de dix chercheurs, deux chaires industrielles, deux chaires de recherche du Canada, plusieurs laboratoires spécialisés, ainsi qu'un important réseau de partenariats et d'alliances ici et ailleurs dans le monde. L'Institut se distingue par plus de 3,5 M\$ en recherche annuellement, la publication de plus de 50 articles par année dans des revues scientifiques reconnues, la formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié, ainsi qu'un engagement dans le transfert de connaissances par l'organisation d'un nombre important d'activités de diffusion. Renouvelée en 2014, la [Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable](#) confirme l'importance de l'élaboration et de l'application de stratégies et de pratiques novatrices pour un aménagement écosystémique et durable des forêts. L'IRF intervient tant en Abitibi-Témiscamingue que dans le Nord-du-Québec avec des retombées significatives pour l'ensemble de la société québécoise.

L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) souhaite pourvoir le poste de :

PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN SCIENCES FORESTIÈRES

Concours n° 2018-106

Date : Le 4 décembre 2018

FONCTION :

La personne recherchée devra principalement être active en recherche. Le volet enseignement de sa tâche professorale sera majoritairement comblé par l'encadrement de projets d'étudiants inscrits sous sa supervision à des programmes de 2e et 3e cycles offerts à l'UQAT, notamment les programmes sous la responsabilité de l'IRF ([maîtrise en écologie](#) et [doctorat en sciences de l'environnement](#)).

La personne retenue devra effectuer de la recherche prioritairement dans le cadre du thème de la dynamique forestière et de l'historique des perturbations naturelles ainsi que du développement et de l'évaluation de nouvelles approches sylvicoles. Nous examinerons également des candidatures en lien avec d'autres thèmes de recherche de l'IRF : productivité forestière et résilience des écosystèmes, facteurs clés nécessaires au maintien de la biodiversité, développement et expérimentation de stratégies d'aménagement durable des forêts, valorisation, caractérisation et transformation du bois. La personne recherchée doit démontrer dans son dossier de candidature être capable de rapidement lancer une programmation de recherche de façon autonome. La personne retenue devra également avoir une expertise complémentaire à celle des professeurs de l'équipe de l'IRF et avoir la volonté de participer activement à des projets de recherche en équipe.

Elle devra également être apte à œuvrer dans une université de petite taille en région ayant, entre autres, pour mission de contribuer au développement socio-économique de son milieu.

EXIGENCES :

- Détenir un doctorat en sciences forestières, biologie, écologie, sciences de l'environnement ou une discipline connexe.
- Un dossier de recherche démontrant une productivité scientifique importante.
- Capacité de développer une programmation de recherche en obtenant des subventions d'organismes reconnus comme le CRSNG, le FRQNT et autres programmes de recherche impliquant un partenariat avec des organismes privés ou ministères.
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit : la candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve de certaines conditions.

AUTRES CRITÈRES CONSIDÉRÉS COMME UN ATOUT :

- Un stage postdoctoral ainsi qu'une expérience en milieu industriel ou gouvernemental.
- Être membre d'une association professionnelle en foresterie au Canada, être membre ou vouloir devenir membre de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL : [Rouyn-Noranda, Abitibi-Témiscamingue](#)

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 3 juin 2019

TRAITEMENT : Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidat selon la [convention collective](#) en vigueur.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes ou résidents permanents. L'UQAT souscrit à un programme d'égalité en emploi (groupes visés : femmes, membres de minorités visibles et ethniques, Autochtones, personnes ayant un handicap).

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Un dossier de candidature comprend : un curriculum vitae, une lettre de motivation dans laquelle vous décrierez notamment votre philosophie d'enseignement, de supervision aux cycles supérieurs, les grandes orientations de votre programmation de recherche proposée et votre intégration à l'équipe de l'IRF, deux lettres de recommandation, le diplôme de doctorat ou une lettre de la direction de thèse mentionnant la date du dépôt de la thèse.

Particularité : Pour que votre candidature soit considérée, vous devez y joindre le [formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#) dûment rempli. Le formulaire est aussi disponible à partir du site : www.uqat.ca/emplois.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet, **en spécifiant le numéro du concours, avant le vendredi 8 février 2019, 16 h 30**, à l'attention de :

Monsieur Louis Imbeau, codirecteur
Institut de recherche sur les forêts
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : 1 819 762-0971, poste 8335
Télécopieur : 1 819 797-4727
Courriel : louis.imbeau@uqat.ca